

Holou-Loko, le 30 / 06 / 23

Monsieur KASSEGNU

Sogbé Gilbert

Adjudant Sous-Officier

Supérieur à la Retraite

Chef du Village de Holou-Loko

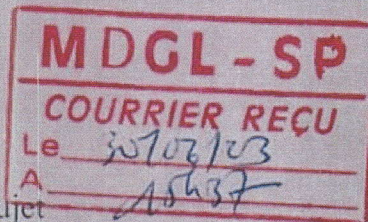
Arrondissement de Bétoumey A

Commune de Djakotomey. Monsieur le Ministre de la Décentralisation
et de la Gouvernance Locale Cotonou.

Tél : 67772160

95533672

66939097



Objet : Demande d'intervention au sujet
De non-paiement de mes indemnités
Depuis la prise de ma fonction

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement solliciter de votre haute bienveillance d'intervenir dans l'affaire de non-paiement de mes indemnités de fonction de chef de village (CV) depuis le 1^{er} Février 2021.

En effet, mon procès-verbal de nomination a été confisqué par mon chef d'Arrondissement (CA) de Bétoumey en la personne de monsieur ZANKOU Lucien ce qui fait que depuis 2ans après mon installation je suis resté sans être payé.

Ensuite, j'ai saisi la mairie à l'effet d'intervenir mais sans gain de cause. Cependant, j'ai porté l'affaire au niveau du préfet du département du couffo en la personne de Monsieur MEGBEDJI H. Christophe qui a réagi en appelant directement le chef d'Arrondissement ZANKOU Lucien en personne pour lui donner l'ordre d'envoyer mon Procès-Verbal (PV) de nomination à la mairie afin que je sois payé et il a toujours refusé.

Le CA en question s'en fiche au point de ragoter à qui veut l'entendre que je ne rentrerai jamais en possession de mes arriérés tant que Dieu lui pretera vie.